

Site de Gujan-Mestras
29 port de la Barbotière
33470 Gujan-Mestras
Tél : 05.56.22.39.50
Mail : ce.0332870r@ac-bordeaux.fr

Site de Biganos
46 bis, avenue de la Libération
33380 BIGANOS

Notre site internet : lyceedelamer.gujan.fr

Lien vers notre brochure :



Le Proviseur

À

Mesdames & Messieurs
Les Chefs d'établissement,
Les Psychologues de l'Education Nationale,
Les Conseillers Principaux d'Éducation,
Les Professeurs principaux en charge de classes de 3^{ème}, de 2^{nde}.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations, les élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} en demande de réorientation, pourront découvrir, par le biais d'une demi-journée de mini-stage, nos différentes formations du **lundi 12 janvier au vendredi 20 mars 2026**.

Ces sessions, proposées en ateliers d'une durée de 3 à 4h, permettent une immersion au sein de nos sections professionnelles et technologiques.

Leur choix peut se porter sur une ou deux formations suivantes :

C.A.P

- Menuisier-fabricant

BAC TECHNOLOGIQUE STL

(SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE) site de Biganos

BAC TECHNOLOGIQUE STI2D

- SIN (SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUE)
- EE (ENERGIES ET ENVIRONNEMENT)
- ITEC (INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPTION)

BAC PRO

- Technicien Menuisier Agenceur
- Maintenance Nautique
- Plastiques & Composites
- Cultures Marines
- Conduite de Productions Aquacoles
- Commerce-Vente site de Biganos

CAP CHARPENTIER DE MARINE

BP CHARPENTIER DE MARINE

Formation en initiale ou alternance

SEULEMENT Pour les futurs diplômés en « BOIS » mini-stage possible, sous condition de détenir un diplôme dans le domaine du bois

Pour une demande de mini-stage (*2 formations maximum*), les inscriptions s'effectuent uniquement par les établissements d'origine qui :

- Informer ses élèves des modalités des MINI-STAGES,
- Compléter le formulaire d'inscription en ligne, en utilisant l'adresse :

<https://portail.mini-stage.fr/etablissement-lycee-de-la-mer>

Attention : Seules les inscriptions faites via le formulaire dématérialisé seront prises en compte, et au-delà du 06 mars 2026 plus aucune demande ne sera traitée.

Suite à la réception de l'inscription, notre établissement validera la convention sur la plateforme où elle devra être signée par le chef d'établissement, la famille, et sera à nous retourner le plus rapidement possible. La convention peut être signée numériquement via la plateforme.

Lors de sa venue, l'élève devra se présenter à l'accueil du lycée muni de sa convention signée et de sa fiche d'évaluation de mini-stage pré-rempli, pour être conduit dans l'atelier pédagogique concerné.

Nos portes-ouvertes :

SAMEDI 21 MARS 2026 de 8h30 à 12h30
sur notre site de Gujan-Mestras

Nous restons à votre disposition pour information.

Très cordialement,

Le Proviseur,
M. Dordain

